ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Chine

Question écrite n° 73089

Texte de la question

M. Damien Alary attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les destructions de bâtiments perpétrées par les autorités chinoises au Tibet. En effet, depuis le mois de septembre dernier, les autorités chinoises ont entamé une destruction des habitats et édifices religieux. Ces opérations sont sans précédent depuis la « révolution culturelle ». A ces destructions s'ajoute une campagne d'interdiction faite aux moines lamas de diffuser leur enseignement et leur culture. Les interpellations européennes effectuées lors de la dernière session du dialogue euro-chinois sur les droits de l'homme, qui se sont déroulées à Pékin les 25 et 26 octobre dernier, ne semblent pas avoir incité le Gouvernement chinois à réorienter sa politique de destruction systématique de la culture et du peuple tibétain. En conséquence, il lui demande quelles mesures pourraient prendre le Gouvernement pour que les autorités chinoises mettent fin à cette nouvelle campagne d'annihilation de la culture et du peuple tibétain.

Données clés

Auteur : M. Damien Alary
Circonscription : Gard (5e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 73089
Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : affaires étrangères
Ministère attributaire : affaires étrangères, coopération et francophonie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 18 février 2002, page 806